



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 80442

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'accueil des étudiants étrangers sur le territoire français. La France accueille beaucoup d'étudiants étrangers dans le cadre de la poursuite de leurs études sur notre territoire, ce qui témoigne de l'attractivité intellectuelle, culturelle et linguistique de notre pays. Toutefois, force est de constater que les conditions d'accueil de ces étudiants se soient sensiblement dégradées ces dernières années au vu notamment des démarches administratives difficiles qui compliquent leur intégration dans les universités mais aussi les conditions de renouvellement des titres de séjour portant la mention « étudiant ». C'est pourquoi il lui demande les mesures concrètes qu'elle compte prendre afin de faciliter l'immigration étudiante sur notre territoire.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80442

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4056

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)